

**Le 7 juillet 2016**

[Traduction]

### **Opportunités Nouveau-Brunswick**

**M. Fitch** : La troisième fois sera peut-être la bonne. J'aimerais prendre la parole à la Chambre aujourd'hui pour demander à la ministre responsable d'Opportunités NB de nous expliquer pourquoi ONB n'a pas publié son rapport annuel jusqu'à maintenant.

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : Comme nous l'avons déjà dit, hier ainsi que — je pense — avant-hier, les corporations de la Couronne vont certainement rendre public leur rapport annuel dans les délais prévus.

Puisque nous avons déjà répondu à cette question, j'en ai moi aussi une à poser à l'opposition. Selon moi, il s'agit d'une question très importante pour l'avenir du Nouveau-Brunswick.

[Traduction]

Michelle Rempel, porte-parole conservatrice fédérale en matière d'immigration, a dénigré le programme qui, selon nous, permettra au Canada atlantique d'augmenter le nombre de nouveaux Canadiens venant s'établir dans notre région. À mon avis, cela est très regrettable. Le gouvernement croit certainement que nous devons faire croître notre population, ce qui consiste à inciter les gens du Nouveau-Brunswick à rester ou à revenir ici, mais aussi à accueillir de nouveaux Canadiens. J'aimerais connaître la position des gens de l'opposition, à savoir s'ils sont d'accord avec la porte-parole conservatrice ou avec notre gouvernement.

### **Tabac**

**M. Fitch** : Si la ministre responsable d'ONB ne veut pas répondre aux questions, je vais devoir m'adresser au vice-premier ministre. Le 11 février, le vice-premier ministre a pris la parole à la Chambre pour annoncer la création de l'escouade de la cigarette. Je sais que le nom lui déplaît. Je sais qu'il préfère dire Unité de lutte contre la contrebande. Toutefois, après l'annonce de la création de l'unité, un ancien collègue et ami du vice-premier ministre a été nommé à la tête de l'unité. Par la suite, nous avons appris que le beau-frère du président du Conseil du Trésor travaillait aussi dans cette unité. Le vice-premier ministre dirait-il à la Chambre à quel moment les deux personnes en question ont été engagées?

**L'hon. M. Horsman** : J'ai le très grand plaisir de prendre la parole à la Chambre et de répondre aux questions. Comme je l'ai déclaré auparavant, quand j'étais ministre de la Sécurité publique et de la Justice, je ne prenais aucunement part aux embauches. L'unité contre la contrebande a



obtenu de très bons résultats. Des personnes ont été engagées aux quatre coins de la province. Il ne s'agit pas d'employés à temps plein. En fait, deux personnes travaillaient à temps plein au ministère de la Sécurité publique. Ce sont les deux seules personnes à avoir été engagées à temps plein. Si les personnes recrutées viennent à être engagées à temps plein, elles passeront certainement par le processus comme tout le monde.

Le député d'en face sait très bien que je n'ai engagé personne. Le ministère examine tous les renseignements pertinents. Toutes les personnes engagées font l'objet d'un processus rigoureux, pour ainsi dire. Ce sont des personnes très qualifiées. Peu de temps après leur embauche, elles ont effectué une importante saisie, comme on dit. Elles aident les gens de la province à rester en santé et à faire de la province le meilleur endroit où vivre, travailler et élever une famille.

**M. Fitch** : Le vice-premier ministre ne nous a pas dit à quel moment les personnes mentionnées avaient été engagées, mais j'ai en ma possession des courriels échangés entre le service des ressources humaines et le personnel de Sécurité publique. Permettez-moi d'en lire un court extrait : J'ai oublié le nom de la personne qui a participé avec nous à la réunion tenue en février. (Je sais que Mike était présent, mais je parle de l'autre personne.)

Voici la réponse : Étaient présents Jacques Babin et Gary Forward en tant que chef d'équipe.

Le vice-premier ministre confirmerait-il que, lorsqu'il a annoncé à la Chambre la création de l'unité, la première fois que nous en entendions parler d'ailleurs, les deux personnes en question avaient déjà été engagées ou une offre d'emploi leur avait été faite?

[Original]

**L'hon. M. Landry** : Je pense que mon collègue a très bien expliqué le processus d'embauche de cette unité chargée de lutter contre la contrebande de cigarettes et qu'il n'y a pas grand-chose à ajouter à cet égard. Le processus a été très bien fait ; je pense que le groupe de sélection qui a choisi ces personnes connaît le dossier.

Lorsque cette unité a été mise en place, le but était justement d'enrayer la contrebande au Nouveau-Brunswick et d'empêcher les gens de vendre ces cigarettes non taxées comme ils le veulent et à qui ils le veulent.

Cela étant dit, je pense que le chef de l'opposition veut faire de la petite politique avec ce dossier. Du côté du gouvernement, nous avons essayé de mettre en place un système, et ce dernier est très apprécié jusqu'à présent. Cette unité fait son travail, et nous en avons vu les preuves au cours des dernières semaines ; nous avons vu le nombre d'arrestations et de saisies. Je dirais que c'est la chose à faire et que c'est ce que nous allons continuer à faire.



[Traduction]

**M. Fitch** : Il semble que tout était organisé, comme on dit, pour que l'ami du vice-premier ministre et le beau-frère du président du Conseil du Trésor obtiennent de bons emplois au sein du gouvernement Gallant. Je tiens aussi à ajouter que ces emplois n'ont pas été accordés à la suite de concours, mais par la bonne vieille méthode libérale qui relève du favoritisme et du népotisme.

Ma question pour le vice-premier ministre est simple : Compte tenu des renseignements que nous avons dévoilés aujourd'hui, le vice-premier ministre croit-il vraiment que les gens du Nouveau-Brunswick peuvent se fier au gouvernement Gallant pour qu'il agisse dans l'intérêt de la population en ce qui concerne la réforme électorale?

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : Je pense qu'il est très malheureux que nous nous retrouvions ici aujourd'hui devant un chef de l'opposition qui essaie de faire de la petite politique. Je pense que nous avons posé des questions très pertinentes.

[Traduction]

Nous avons demandé aux parlementaires du côté de l'opposition s'ils appuyaient la bonification du RPC. Ils l'ont critiquée. L'enjeu est important pour les gens du Canada et du Nouveau-Brunswick, mais, lorsqu'on demande aux gens d'en face quelle est leur position, c'est le silence radio. La porte-parole conservatrice fédérale en matière d'immigration a dit que le projet pilote concernant l'immigration au Canada atlantique était une mauvaise initiative. Nous croyons que le vieillissement de la population au Canada atlantique représente le principal défi à relever dans notre région et nous devons faire croître notre population, non seulement en incitant les gens du Canada atlantique à rester ou à revenir ici, mais aussi en accueillant de nouveaux Canadiens au Canada atlantique.

J'aimerais que le chef de l'opposition fasse preuve d'initiative et nous dise quelle est la position des Conservateurs du Nouveau-Brunswick à l'égard des deux dossiers importants qui ont été mentionnés.

## Premières Nations

**M. Higgs** : J'aimerais poser des questions à la ministre des Finances au sujet des accords de partage des recettes avec les Premières Nations. La ministre sait que les accords sont arrivés à échéance le 1<sup>er</sup> mai et que des délais supplémentaires ont été accordés en novembre 2014, soit jusqu'au printemps 2015 puis jusqu'au 1<sup>er</sup> mai. Le 1<sup>er</sup> mai 2016 est maintenant passé ; les accords ont donc été prolongés quelques fois. Le gouvernement a-t-il l'intention de renouveler



ces accords, et, si c'est le cas, quand la ministre des Finances s'attend-elle à ce que les accords soient conclus?

**L'hon. M<sup>me</sup> Rogers :** En tant que nouvelle ministre des Finances, j'aimerais dire que je n'ai pas encore eu l'occasion de participer à une rencontre portant sur les dossiers en question, mais nous en avons brièvement discuté. Je serai contente de parler en privé avec le député d'en face n'importe quand et je me renseignerai sur le dossier sous peu.

**M. Higgs :** Je peux comprendre que la nouvelle ministre doive se rattraper à l'égard du dossier, mais il s'agit d'un dossier qui traîne. Un régime fiscal équitable est certainement un aspect important de la situation, ainsi que la façon de revenir à un tel régime. Je sais que, hier seulement, il a été dit que le Conference Board du Canada avait préalablement déterminé... Hier, il a été question d'une croissance de 1,6 % pour 2016. Eh bien, voici une nouvelle importante : une décroissance de 0,4 % est maintenant prévue. Un régime fiscal équitable — ou inéquitable — est souvent un des principaux facteurs de régression économique, et l'augmentation de la TVH ne favorisera certainement pas le développement économique dans notre province.

Puisque les recettes fiscales destinées aux Premières Nations atteindront près de 50 millions de dollars cette année et qu'elles augmentent plus rapidement que toutes les autres dépenses du gouvernement — ô surprise —, la ministre veillera-t-elle à ce que les contribuables du Nouveau-Brunswick soient protégés au cours des négociations?

[Original]

**L'hon. M. Gallant :** Il y a quelques mois que nous sommes en pourparlers avec les Premières Nations, avec lesquelles nous discutons de plusieurs dossiers. Nous faisons en sorte d'être, autant que possible, disponibles à tout moment pour rencontrer les représentants des Premières Nations. Je peux vous dire que les dialogues se passent assez bien.

Je pense que ce n'est un secret pour personne que les relations entre le gouvernement conservateur précédent et les Premières Nations n'ont pas vraiment bien avancé. Il en va de même pour les dossiers. Nous faisons du mieux que nous pouvons ; lorsque nous aurons de nouveaux développements, nous nous assurerons de les rendre publics de sorte que les parlementaires du côté de l'opposition et les gens du Nouveau-Brunswick soient au courant de ce qui se passe.

[Traduction]

Je demande au député d'en face, qui est le porte-parole en matière des Finances, s'il pourrait clarifier pour les gens du Nouveau-Brunswick la position du Parti conservateur en ce qui a trait à la bonification du RPC. Les Conservateurs appuient-ils la mesure ou non?



Comme le député d'en face le sait, nous devons aussi faire croître notre population. Appuie-t-il le programme d'immigration que le gouvernement fédéral a accordé au Canada atlantique?

**M. Higgs** : Voici assurément une nouvelle façon de faire pendant la période des questions. Nous n'obtenons pas de réponses à nos questions, et, qui plus est, on nous répond maintenant par des questions. Eh bien, le recyclage est très rapide au Nouveau-Brunswick à l'heure actuelle.

La ministre ou le premier ministre doivent savoir que des détaillants à proximité de Premières Nations sont très durement touchés par la concurrence injuste, inégale et inéquitable des détaillants dans les réserves. Le groupe des détaillants d'essence indépendants du Nouveau-Brunswick a demandé à maintes reprises d'être consulté lors des négociations. Les demandes en question sont restées lettre morte. La ministre des Finances s'engage-t-elle à rencontrer les détaillants d'essence indépendants pour veiller à ce que soient entendues leurs préoccupations légitimes concernant le fait que les accords de partage des recettes faussent le marché?

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : La ministre des Finances et notre gouvernement sont toujours ouverts à l'idée de rencontrer les différents intervenants. Je peux vous dire que nous avons quand même reçu beaucoup de correspondance de la part des personnes qui ont un intérêt pour ce dossier et que nous la lisons. Nous faisons en sorte que nous sommes prêts à écouter les idées des gens.

[Traduction]

Encore une fois, je suis surpris d'entendre de tels propos ce matin, surtout de la part du député d'en face. C'est une chose pour le chef de l'opposition, qui croit que son rôle se limite à venir ici et à critiquer tout ce qui bouge...

(Exclamations.)

**Le président** : À l'ordre.

**L'hon. M. Gallant** : On s'attendrait à ce que le député de Quispamsis, qui aspire à devenir chef du Parti conservateur du Nouveau-Brunswick, prenne position. On ne s'attendrait pas à ce qu'il soit insulté si nous lui demandions sa position quant à la bonification du RPC. On ne s'attendrait pas à ce qu'il pense qu'il s'agit d'un affront à la démocratie si nous lui demandions s'il est pour ou contre le projet pilote concernant l'immigration au Canada atlantique que nous avons obtenu du gouvernement fédéral. Je demande que, à tout le moins, le député de Quispamsis démontre aujourd'hui des qualités de chef de file, car son chef n'en démontre pas.



## Réforme électorale

**M. Fairgrieve** : Apparemment, le document de réforme électorale est en préparation depuis plusieurs mois. Il fait plus de 45 pages et a été rédigé, traduit, imprimé, relié et distribué aux médias avant d'être transmis à l'opposition. J'aimerais demander au leader parlementaire d'en face de bien vouloir aider l'opposition et la population du Nouveau-Brunswick à comprendre. Si le gouvernement veut sincèrement miser sur la collaboration et la participation, pourquoi a-t-il attendu jusqu'à la dernière semaine de la session parlementaire, après avoir eu recours à une motion de clôture, pour aborder la question?

**L'hon. M. Boudreau** : Je vais répondre volontiers à la question. La création d'un comité spécial de la réforme électorale et la publication d'un document de travail n'ont absolument rien à voir avec l'horaire de séance de l'Assemblée législative. Il s'agit d'un exercice dont la portée s'étend au-delà des quatre murs de l'édifice.

En tant que parti et en tant que gouvernement, nous avons pris l'engagement d'étudier la possibilité d'entreprendre une réforme électorale. Il en a été question durant la campagne électorale. Cela figurait dans notre plateforme. Il s'agit d'une initiative que nous voulons prendre, et nous aimerions beaucoup que l'opposition y participe. Le fait que l'opposition condamne le document de travail avant même de l'avoir vu, qu'elle s'oppose à la nomination de membres du comité avant même d'en connaître la composition...

(Exclamations.)

**Le président** : À l'ordre. À l'ordre.

**L'hon. M. Boudreau** : Nous sommes prêts à donner à l'opposition une majorité suffisante au sein du comité. Malgré cela, les gens d'en face ne sont pas satisfaits et ne veulent même pas participer à un processus qui pourrait entraîner une réforme électorale au Nouveau-Brunswick.

**M. Fairgrieve** : Le directeur général des élections, soit celui qui est responsable des élections au Nouveau-Brunswick, en est à la dernière année de son mandat de 10 ans. Le ministre d'en face peut-il nous préciser quel a été le rôle du directeur général des élections dans l'élaboration du document? Par ailleurs, Élections Nouveau-Brunswick compte deux comités permanents, un sur le processus électoral ainsi qu'un autre sur le financement électoral. Ces comités, lesquels représentent tous les partis enregistrés au Nouveau-Brunswick, ont-ils été consultés au cours du processus d'élaboration du document?

[Original]

**L'hon. M. Boudreau** : Il s'agit d'un document de discussion. Il ne s'agit pas d'une direction, de recommandations ou de décisions, mais bien d'un document de discussion pour stimuler l'intérêt des gens. Ce que nous voulons faire maintenant, c'est créer un comité comptant





quatre parlementaires du côté du gouvernement et quatre parlementaires du côté de l'opposition, soit un nombre égal de chaque côté.

Si le comité choisissait un parlementaire libéral à titre de président, cela donnerait une claire majorité à l'opposition à la table pour avoir des discussions avec les gens du Nouveau-Brunswick concernant le genre de réforme qui devrait être faite dans la province.

Voulons-nous réduire l'âge minimal pour voter? Voulons-nous pouvoir voter en ligne? Voulons-nous avoir le vote proportionnel? Ce sont toutes des questions que nous pourrions étudier. Les recommandations seraient faites par le comité et transmises au gouvernement pour une décision finale.

[Traduction]

**M. Fairgrieve** : Au Nouveau-Brunswick, nous comptons un premier ministre qui assume la responsabilité de créer des emplois même s'il n'a jamais créé un seul emploi ni jamais eu à verser des salaires. Il a délégué cette responsabilité à un ministre quand les choses n'allaient pas tellement bien. Il s'autoproclame maintenant expert de la réforme électorale.

Le système électoral du Nouveau-Brunswick répond depuis plus de deux siècles aux besoins de la population de la province. Le premier ministre ou son ministre délégué s'engagera-t-il à consulter les gens du Nouveau-Brunswick à l'occasion d'un référendum avant d'imposer des changements au sein de notre système démocratique?

**L'hon. M. Boudreau** : Deux ou trois déclarations ont été faites ici. Premièrement, nous sommes capables de nous occuper simultanément de plusieurs tâches de ce côté-ci de la Chambre. Peut-être que les gens de l'autre côté de la Chambre n'en sont pas capables, mais, en tant que gouvernement, nous pouvons nous concentrer sur la création d'emplois et le développement économique tout en posant d'autres gestes. Nous en sommes capables.

Deuxièmement, l'opposition demande la tenue de référendums sur des questions pour lesquelles nous ne connaissons même pas encore les recommandations du comité. Que se passera-t-il si, au bout du compte, le comité recommande le statu quo? Un référendum sera-t-il organisé pour déterminer si nous devons maintenir le statu quo?

Nous devons permettre au comité d'accomplir son travail, de consulter les gens du Nouveau-Brunswick et d'écouter ce qu'ils ont à dire, de formuler des recommandations et de déposer un rapport. Ensuite, le gouvernement prendra une décision et donnera suite aux recommandations.

(Exclamations.)

**Le président** : À l'ordre.



**L'hon. M. Boudreau** : Nous répondrons aux recommandations. Toutefois, nous devons arrêter d'essayer de juger d'avance le travail du comité. Nommez vos membres et laissez le comité faire son travail.

[Original]

## Qualité de l'air

**M. Savoie** : Ce matin, j'ai des questions pour le ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux concernant le projet Oléoduc Énergie Est.

[Traduction]

Des gens de ma circonscription, qui forment la Citizens' Coalition for Clean Air de Saint John, cherchent des renseignements relatifs aux rapports concernant la mesure de la qualité de l'air. Selon la *Loi sur l'assainissement de l'air*, ces rapports doivent être publiés chaque année, mais ne l'ont pas été pour les années 2014 et 2015. Je me demande si le ministre aurait l'obligeance de dire à la Chambre quand les rapports seront publiés et à quelle date ils le seront.

[Original]

**L'hon. M. Rousselle** : Je remercie le député pour sa question très importante. Effectivement, nous avons l'obligation, selon la *Loi sur l'assainissement de l'air*, de publier chaque année un rapport sur la qualité de l'air. Ce rapport contient entre autres choses des informations sur des échantillons de COV.

[Traduction]

En français, il s'agit de « composés organiques volatils ».

[Original]

C'est notre ministère qui fait la collection et la lecture de ces données, mais ces dernières sont analysées à Ottawa dans le cadre d'une entente avec Environnement et Changement climatique Canada.

Ce qui se produit, cette année, c'est que le fédéral a pris un peu de retard. Étant donné que ces données sont très importantes, nous avons comme politique de les publier dans notre rapport annuel. Nous allons seulement recevoir ces données le mois prochain, selon les informations que nous détenons d'Ottawa, et ce sera seulement à ce moment-là que nous serons en mesure d'achever le rapport. Évidemment, cela nous fera plaisir de rendre publiques ces données aussitôt que possible. D'ailleurs, dès que le fédéral les rendra publiques, elles seront accessibles...





[Traduction]

**Le président :** Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

**M. Savoie :** Je crois comprendre qu'il y a eu un départ à la retraite au gouvernement fédéral, à Environnement Canada, ce qui explique en partie le retard. Cependant, le problème pour les gens de ma circonscription réside dans le fait qu'aura lieu l'examen réglementaire relatif au projet d'Oléoduc Énergie Est. Or, en raison du décalage à cet égard, les données sur les composés organiques volatils (COV), dont le benzène, lesquelles sont nécessaires pour produire les rapports d'évaluation de la qualité de l'air, ne seront malheureusement disponibles qu'après la fin du processus. Les gens auront donc les mains liées et seront incapables de connaître les niveaux actuels, de parler en toute connaissance de cause pendant le processus d'examen et de faire en sorte que les compagnies assument la responsabilité de ces composés pendant le projet.

Le ministre aurait-il l'obligeance de nous fournir des indications? Peut-il inciter le gouvernement fédéral à accélérer son processus afin que nous puissions terminer notre travail à cet égard?

[Original]

**L'hon. M. Rousselle :** Je remercie le député pour sa question, étant donné que je comprends ses préoccupations très légitimes. Je dois admettre que j'apprécie beaucoup le degré de classe avec lequel la question est posée, car il s'agit de préoccupations réelles. Heureusement, nous recevons parfois des questions très intéressantes de l'opposition, mais ce n'est pas toujours le cas.

Donc, je comprends très bien les préoccupations du député, et, dans cette optique, cela me fera plaisir de vérifier s'il y a moyen d'accélérer le processus. Toutefois, selon l'information que j'ai en main, étant donné que beaucoup d'études particulières ont été faites par le fédéral, il y a un peu de retard, et on me dit que nous pourrions seulement recevoir les données le mois prochain.

Je peux assurer au député que je suis prêt à regarder s'il y a une possibilité de recevoir les données le plus tôt possible, car je comprends très bien les préoccupations des gens intéressés par cette question, compte tenu des consultations qui s'en viennent avec Énergie Est. Merci.

[Traduction]

**M. Savoie :** Je sais que le ministre fera tout son possible et je lui en suis reconnaissant. L'enjeu est très important pour les gens de ma circonscription. Une station de surveillance de la qualité de l'air se trouve à proximité du quartier de Champlain Heights. Le parc de stockage abritera quelque 13 millions de barils de pétrole brut dans les réservoirs prévus à cet effet. Il s'agit d'un



enjeu très important. La raffinerie est juste à côté. Compte tenu de la situation, je peux donc comprendre que le ministre dise qu'il fera tout son possible.

Ce que j'espère véritablement, c'est que le ministre puisse intervenir auprès de ses homologues fédéraux à Environnement Canada et nous faire parvenir les données dès que possible, voire dans l'immédiat. Je sais que des retards s'accumulent à cet égard. Toutefois, la responsabilité nous incombe en dernier lieu. Je pense que le ministre le sait. Nous aimerions vraiment obtenir les données d'ici à la fin du mois, si possible. Le ministre aurait-il l'obligeance de s'engager à obtenir les renseignements d'ici à la fin du mois?

[Original]

**L'hon. M. Rousselle** : Comme je l'ai dit tout à l'heure, je comprends très bien les préoccupations des parlementaires du côté de l'opposition. Je peux m'engager à vérifier de nouveau ce qui se passe afin d'avoir les données le plus rapidement possible, mais on me dit que ce sera d'ici le prochain mois. Cela dit, je comprends les préoccupations et je répète encore une fois ceci : Je suis prêt à regarder ce qui peut être fait, mais j'aimerais quand même dire que mon ministère n'a pas l'intention de publier un rapport sans avoir des données aussi importantes que celles-là.

Je peux m'engager à dire que, dès que nous recevrons les données, nous allons publier notre important rapport sur la qualité de l'air, compte tenu des préoccupations exprimées par de nombreuses personnes dans la province. Il y a certainement beaucoup de gens qui ont à coeur l'environnement. Dans cette optique, nous devons tous travailler ensemble. D'ailleurs, comme vous le savez, nous avons actuellement un groupe de parlementaires qui vont travailler à la question des changements climatiques. Donc, cela démontre que notre gouvernement est prêt à écouter ce qu'ont à dire les gens de cette province. C'est en travaillant tous ensemble que nous allons protéger l'environnement.

### Programme extra-mural

**M<sup>me</sup> Dubé** : Les gens du Nouveau-Brunswick sont toujours inquiets concernant les discussions derrière des portes fermées au sujet de la privatisation du Programme extra-mural. Encore une fois, je vais tenter d'avoir une réponse, car cela devient de plus en plus clair que les gens ne veulent pas nécessairement la privatisation des services du Programme extra-mural. En effet, ils veulent que ce programme demeure dans les deux réseaux de santé.

Je demande encore une fois au ministre : Le message étant assez clair, va-t-il arrêter les discussions concernant la privatisation du Programme extra-mural?

**L'hon. M. Boudreau** : Il semble que nous ayons touché la corde sensible de la députée d'Edmundston—Madawaska-Centre en soulignant le fait que, durant six jours de séance sur sept consécutifs, elle s'est levée et a posé 18 questions sur le dossier de Medavie EMS, mais qu'elle n'en a pas posé une seule depuis que Bernard Lord a été nommé PDG de cette



compagnie. Elle trouvait le sujet très intéressant, mais, maintenant, la députée n'a pas d'autre choix que de se lever et de poser une question.

La réponse à la question de la députée est la même : Nous continuons à travailler avec Medavie EMS, car nous croyons dans ce projet. Nous continuons à négocier avec la compagnie et nous continuons à impliquer tous les intervenants du domaine de la santé pour connaître leurs commentaires et pour en arriver à une entente qui a de l'allure. Si, à un moment donné, nous en arrivons là, je serai heureux de partager l'information avec la députée d'en face et toute la population.

**M<sup>me</sup> Dubé** : Il est désolant de voir le ministre de la Santé faire de la petite politique. Tout le monde dans la province sait que Bernard Lord fait partie depuis très longtemps du conseil d'administration de Medavie EMS. Cela ne peut absolument pas m'empêcher de poser des questions. Par contre, nous n'obtenons pas de réponse ; je n'ai pas encore eu de réponse.

Partout où nous allons, en tant que parlementaires, nous entendons de plus en plus les gens nous parler de leur inquiétude ; ils ne veulent pas de la privatisation du Programme extra-mural. Vous-même, vous avez dit à la Chambre que les réseaux de santé étaient en faveur du changement proposé. Le ministre de la Santé peut-il se lever et dire qu'il n'a pas nécessairement donné à la Chambre tous les faits tels qu'ils sont? Le Réseau de santé Vitalité a très clairement et publiquement dit : Non, nous ne sommes pas d'accord avec la privatisation et nous voulons garder le Programme extra-mural sous notre gouvernance.

[Traduction]

**L'hon. M. Boudreau** : Il est drôle de voir la députée d'en face accuser quelqu'un d'opportunisme politique. Ceci vaut la peine d'être répété. Durant six jours sur sept consécutifs, 18 questions ont été posées consécutivement à propos du projet dont nous discutons avec Medavie.

**Le président** : À l'ordre.

**L'hon. M. Boudreau** : Tout d'un coup, Bernard Lord — l'ancien premier ministre de la députée —, soit l'ancien premier ministre PC, est nommé chef de la direction de Medavie. Les questions ont soudainement cessé jusqu'à ce que nous le soulignons hier, et, maintenant, il y a de nouveau des questions. À mon avis, si des gens font de la politicaillerie dans le dossier, ce sont bien les parlementaires de l'autre côté.

Nous négocions, nous discutons et nous faisons participer tous les professionnels de la santé ainsi que les deux RRS. Aucune décision n'est définitive. Nous voulons voir dans quelle mesure le tout peut fonctionner. J'ai dit à maintes reprises que nous ne privatiserions pas le Programme extra-mural. Les renseignements cités sont inexacts, et j'espère que la députée cessera d'utiliser...



**Le président** : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

[Original]

**M<sup>me</sup> Dubé** : Sur le parquet de la Chambre, ici, à maintes reprises, j'ai demandé au ministre de dire qui l'appuyait. Lors de son discours sur le budget, il a annoncé en grande pompe qu'il était en négociation avec Medavie EMS et qu'une entente de principe avait déjà été signée. Personne au Nouveau-Brunswick n'était au courant, à part le ministre, le gouvernement et la compagnie Medavie EMS. Depuis lors, nous entendons de plus en plus les gens grogner ; ils ne sont pas d'accord avec cette démarche.

Le ministre a également dit qu'il faudrait de trois à cinq mois pour arriver à une entente. Nous y sommes ; la séance se termine demain. J'aimerais avoir une réponse officielle de la part du ministre : Avez-vous arrêté les discussions? Les gens du Nouveau-Brunswick ne veulent absolument pas la privatisation des services du Programme extra-mural.

[Traduction]

**Le président** : Le temps est écoulé.

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : Le ministre de la Santé a très bien répondu à la question, et ce, à maintes reprises.

[Traduction]

**Le président** : À l'ordre.

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : Je dois vous dire que, il n'y a pas très longtemps, j'étais à Edmundston. C'était formidable et même inspirant de voir à quel point les gens de la collectivité se sont ralliés pour aider les réfugiés syriens.

[Traduction]

**Le président** : Je rappelle à l'ordre la députée d'Edmundston—Madawaska-Centre.

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : Je demande à la députée d'en face si elle peut peut-être nous dire si les Conservateurs du Nouveau-Brunswick, son équipe, dénoncent les commentaires faits par Michelle Rempel, députée fédérale et porte-parole du Parti conservateur fédéral en matière



d'immigration. Elle critique le projet pilote qui va nous permettre d'avoir de nouveaux arrivants ici, au Nouveau-Brunswick, et dans les provinces de l'Atlantique. Je demande donc aux parlementaires du côté de l'opposition s'ils sont ou non d'accord avec le projet pilote. La députée d'en face vient d'une circonscription qui a très bien fait lorsqu'il a fallu aider les réfugiés syriens. Nous pouvons en faire davantage ici, au Nouveau-Brunswick, parce que nous sommes ouverts au monde.

[Traduction]

### Fracturation hydraulique

**M. Northrup** : Le mois dernier, un groupe de chefs d'entreprise s'est réuni dans la région de Sussex pour tenter d'obtenir la levée du moratoire dans la province. L'activité n'était pas politique ni organisée par l'industrie. Il s'agissait de gens d'affaires de la région qui emploient des centaines de personnes dans la région. Leur mot d'ordre était le suivant : Nous voulons parler au ministre de l'Énergie et au premier ministre. Selon les gens d'affaires, les cinq conditions ont été pleinement satisfaites. Si les cinq conditions ont été satisfaites, levons le moratoire. Créons des emplois au Nouveau-Brunswick et démarrons les activités en question.

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : Comme vous le savez, nous avons mis en place un moratoire sur la fracturation hydraulique parce que les gens du Nouveau-Brunswick ont des questions et des préoccupations. Nous avons élaboré des conditions très claires. Nous avons demandé à une commission indépendante d'étudier le dossier de la fracturation hydraulique ; nous avons reçu son rapport et nous avons pris une décision.

En ce qui concerne les intervenants, le ministre de l'Énergie et des Mines, d'autres ministres, le Cabinet du premier ministre et moi-même avons rencontré plusieurs de ces personnes. Si jamais elles voulaient d'autres réunions, nous serons très ouverts à les rencontrer.

[Traduction]

Toutefois, je voudrais profiter de l'occasion... Les gens d'en face, le député de Portland-Simonds ou le député de Saint John-Est — qui a fait aujourd'hui un excellent travail pendant la période des questions — pourraient prendre la parole pour dénoncer enfin le fait que Rodney Weston ait dit à tout le monde que le port de Saint John recevrait un investissement du gouvernement fédéral alors que ce n'était même pas vrai. J'attends toujours que ce soit fait, et c'est dommage qu'ils ne le fassent pas.

Nous faisons le même constat à l'égard du projet concernant Medavie. Nous avons fait le même constat à l'égard du port. Les gens d'en face laissent des considérations politiques faire obstacle à ce qui serait bon pour la population du Nouveau-Brunswick et à ce qui permettrait de faire croître notre économie. Nous, de ce côté-ci de la Chambre, nous ne tolérerons pas cela.



**Le président :** Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

